

## Note de service

**Destinataires :** Personnes à la présidence et à la coordination des EPR

**Expéditrice :** Janine Griffore, agente de projet

**Objet :** Modifications de contrat de 2024-2025 (révisé)

**Date :** le 23 août 2024

Tel que le veut la pratique, il est essentiel que les équipes de planification régionale respectent les modalités de modifications de contrat pour tout changement effectué en 2024-2025. Cette exigence est aussi stipulée dans la lettre d'entente de chaque EPR.

Les cycles de modifications de contrat correspondent au début des programmes de la DRC et au calendrier de demandes de codes de cours. Le processus de modifications de contrat requiert la communication entre les divers partenaires (les conseils scolaires, les collèges et tout autre partenaire) de même qu'une bonne comptabilité de la participation des élèves et des dépenses approuvées. Afin de maximiser les opportunités accordées aux élèves, nous devons continuer à favoriser le déplacement des places-élèves et à réduire les surplus.

Cycle	SACD ouvert pour les soumissions des EPR	Date limite pour les soumissions des EPR dans la SACD (avant 13 h)	Échéance pour les demandes de codes de cours	Notes*
1A (2024-25)	Le 14 décembre 2023	Le 14 février 2024	Le 7 juin 2024	Plan initial de l'offre pour 2024-25
1B (2024-25)	Le 15 mai 2024	Le 12 juin 2024	Le 13 septembre 2024	Plan de l'offre pour 2024-2025
2	Le 14 août 2024	Le 25 septembre 2024	Le 4 novembre 2024	Dernières demandes de codes de cours de la DRC du sem. 1 et demandes initiales de codes de cours du sem. 2

3	Le 31 octobre 2024	Le 11 décembre 2024	Le 13 décembre 2024	Demandes de codes de cours DRC pour le sem. 2 .
4	Le 18 décembre 2024	Le 29 janvier 2025	Le 28 février 2025	Dernières demandes de codes de cours à DRC du sem. 2  Demandes de codes de cours à DRC de mai-juin
1A (2025-26)	Le 20 décembre 2024	Le 14 février 2025		Plan initial de l'offre pour 2025-26
5	Le 5 mars 2025	Le 2 avril 2025	Le 2 mai 2025	Demandes de codes de cours à DRC pour les nouveaux cours à DRC pour 25-26  Finaliser les chiffres réels du sem. 2 et déplacer au besoin les places-élèves au printemps
6	Le 30 avril 2025	Le 28 mai 2025	Le 6 juin 2025	Demandes de codes pour les nouveaux cours à DRC de 25-26 et fermeture de cours à DRC qui ne seront plus offerts
1B (2025-26)	Le 14 mai 2025	Le 11 juin 2025		Plan de l'offre pour 2025-26

- Ces cycles de demandes de modifications de contrat tiennent compte du délai de 10 jours pour comptabiliser le nombre d'élèves/cours/programmes de même que les échanges au sein des EPR pour effectuer des changements possibles.
- Une ÉPR prend un risque si elle place des élèves dans des programmes qui n'ont pas été approuvés. Il est possible que le changement ne soit pas approuvé; l'obtention de l'approbation avant le début du programme est donc essentielle. Dans des situations exceptionnelles, si vous devez effectuer des changements à l'extérieur du Cycle de modifications de contrat, vous devez communiquer avec Janine Griffore ([janine.griffore@ontariodirectors.ca](mailto:janine.griffore@ontariodirectors.ca)) avant le début du programme pour obtenir une approbation possible. Seul le changement d'un cours présentement approuvé à un autre qui n'a pas d'impact sur le niveau de financement et qui dessert la même clientèle cible

que celle de l'approbation originale peut être effectué dans ces circonstances. Ces demandes de changement devront quand même être portées au site de la SACD lors du cycle suivant.

S.v.p. acheminer toute question à ce sujet à Janine Griffore ([janine.griffore@ontariodirectors.ca](mailto:janine.griffore@ontariodirectors.ca))